



KPMG Côte d'Ivoire
6^{ème} et 7^{ème} étages immeuble
Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 22 57 53
Fax : 20 21 42 97



PricewaterhouseCoopers
Immeuble Alpha 2000
20^{ème} étage, Rue Gourgas – Plateau
01 BP 1361 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tel : 20 31 54 00

Uniwax S.A.

**Attestation des commissaires aux comptes relative
au tableau d'activité et de résultat et au rapport
d'activité semestriel au 30 juin 2019**

UNIWAX S.A.
Zone industrielle de Yopougon
01 BP 3994 Abidjan 01
Ce rapport contient 4 pages hors annexe



KPMG Côte d'Ivoire
6^{ème} et 7^{ème} étages immeuble
Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 22 57 53
Fax : 20 21 42 97



PricewaterhouseCoopers
Immeuble Alpha 2000
20^{ème} étage, Rue Gourgas – Plateau
01 BP 1361 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tel : 20 31 54 00

UNIWAX S.A.

Siège social : Zone industrielle de Yopougon
01 BP 3394 Abidjan 01
Capital social en FCFA : 4 150 000 000
Côte d'Ivoire

Attestation des commissaires aux comptes relative au tableau d'activité et de résultat et au rapport d'activité semestriel au 30 juin 2019

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application des dispositions prévues par l'article 849 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons effectué l'examen limité du tableau d'activité et de résultat et du rapport d'activité semestriel d'UNIWAX, S.A., couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Le tableau d'activité et de résultat et le rapport d'activité semestriel, tels qu'ils sont joints, ont été établis sous la responsabilité de la direction de votre société et conformément à la circulaire n°004-2010 du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) relative au format de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 et conformément aux dispositions des articles 849 à 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, sur la base des comptes tenus selon le SYSCOHADA révisé. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ce tableau d'activité et de résultat et ce rapport semestriel.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité du tableau d'activité et de résultat et du rapport d'activité semestriel consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et



UNIWAX S.A.

Attestation des commissaires aux comptes relative au tableau d'activité et de résultat et au rapport d'activité semestriel au 30 juin 2019



dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes Internationales d'Audit (ISA) adoptées par les dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activité et de résultat et le rapport d'activité semestriel ci-joints ne donnent pas dans, dans tous leurs aspects significatifs, des informations sincères et n'ont pas été établis conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africain (UEMOA).

Les commissaires aux comptes

Abidjan, le 30 octobre 2019

KPMG Côte d'Ivoire

PricewaterhouseCoopers


Jean-Luc Ruelle
Expert-Comptable Diplômé
Associé


Madeleine Tanoé
Expert-Comptable Diplômée
Associée



UNIWAX S.A.
*Attestation des commissaires aux comptes relative au tableau d'activité
et de résultat et au rapport d'activité semestriel au 30 juin 2019*



Annexe
Attestation relative au tableau d'activité
et de résultat et au rapport d'activité semestriel
au 30 juin 2019